

Malville Le Mag

Bulletin Municipal Trimestriel



La Vie Municipale Les projets

N°20 / Juillet 2025



Les
80 ans
de la
Libération
de la
poche
de
St NAZAIRE

P.7



La course de caisses à savon

P.11



Lutte contre le gaspillage alimentaire

P.14



Zoom sur...les 80 ans de la Libération de la Poche

**VENTE, ACHAT,
LOCATION, VIAGER.**

7 agences :
MALVILLE
BLAIN
CORDEMAIS
ST ETIENNE de MTL
SAVENAY
SAFFRÉ
GRANDCHAMP des F.

**ESTUAIRE
Immobilier**

10 pl. de la Liberté - MALVILLE - 02 40 47 46 21
www.estuaire-immobilier.fr

**ESTIMATION
OFFERTE**

Aude Chiron
Vous accompagne au jardin.

07 82 25 19 27
Architecte du Paysage
A.Chiron@naturehumaine.site

**Nature
Humaine**

Le Cactus Bleu

Agencer • Aménager • Décorer
vos intérieurs

Particuliers ou professionnels, confiez moi vos projets pour des espaces fonctionnels, confortables qui vous ressemblent

Florine
décoratrice & designer d'espace

06.81.54.07.87
florine@lecactusbleu-design.fr
www.lecactusbleu-design.fr

MG PAYSAGE Morgan GOUSSE
Création et Aménagement de jardin

15 bis les Chaillereaux
44260 MALVILLE
06 32 96 09 21
mgpaysage44@gmail.com

Terrassement,
Maçonnerie paysagère,
Clôtures,...

Envie de changer de voiture ?
Ne cherchez plus !

Achetez ou vendez votre voiture, sans stress

- Transaction sécurisée
- Inspection complète
- Garantie de 6 mois min.
- Gestion de l'administratif
- Livraison flexible à domicile

Guillaume Roudaut
Votre conseiller Biwiz

Flashez-moi !
06 87 15 53 49
Guillaume Roudaut
Guillaume Courtier Biwiz Nantes

**NEUF ET
RÉNOVATION**

**LANRIVAIN
PLAQUISTE**

PLÂTRERIE SÈCHE . ISOLATION . DÉCORATION

Antoine LANRIVAIN
06.38.75.99.06

lanrivain.plaquiste@gmail.com
09.50.23.77.44
59 ter le Chohonais
44260 MALVILLE

Karine
Votre conseillère esthéticienne

Bien-être au naturelle
06 82 14 16 33

3 La Guérivais - 44260 MALVILLE - bien-etreaunaturelle@hotmail.com

**HAREL
Rénovation**

La pierre est notre passion

02.28.02.12.30 - accueil@harelrenovation.fr
www.harel-renovation.fr

Maçon depuis 4 générations

**Ferme
Maliceine**
Famille d'agriculteurs depuis 1919

**VENTE
DIRECTE**
Sur COMMANDE
MALVILLE

POULET FRAIS POULET RÔTI CHARCUTERIE APÉRITIVE

www.ferme-maliceine.fr 06 82 69 88 94

Chères Malvilloises, Chers Malvillois,

L'été est enfin là, déployant ses charmes et invitant chacun de nous à profiter de la douceur de vivre qu'il apporte. Après une année riche en efforts et en engagements, cette période estivale est une parenthèse bienvenue, une invitation au **repos**, à la **détente** et aux **retrouvailles**.

Les travaux de requalification de la rue de la Croix Blanche se sont terminés pour le gros œuvre à la mi-juin, les aménagements végétalisés se poursuivront quant à eux sur octobre et novembre ; période plus propice aux plantations.

Je tiens ici à remercier chacun de vous pour votre compréhension quant à la gêne occasionnée.

Au terme de ces travaux, une entrée de bourg de qualité, une sécurité améliorée par une vitesse limitée, une place pour les piétons, cyclistes, et une végétation retravaillée.

Bien sûr, l'été rime aussi avec **vigilance**. Que vous partiez en vacances ou que vous restiez parmi nous, je vous invite à faire preuve de prudence. Soyez attentifs aux règles de sécurité, notamment en cas de fortes chaleurs, et n'oubliez pas les gestes simples qui protègent notre environnement. Pour ceux qui s'absentent, pensez à signaler votre départ auprès des services de gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Que cette période estivale soit pour vous synonyme de **bonheur**, de **partage** et de **sérénité**. Profitons ensemble de cette belle saison pour nous ressourcer et renforcer le vivre-ensemble qui fait la richesse de notre commune.

Très bel été à toutes et à tous,

Votre Maire,

Martine LEJEUNE

Martine Lejeune



Martine LEJEUNE
Maire

L'avant-propos	P.3	Zoom sur la Libération de la Poche	P.14	Agenda	P.20
Conseils municipaux	P.4	Infos pratiques	P.17		
Ma Commune	P.4	Etat Civil	P.17		

Conseils municipaux



L'intégralité des PV est consultable sur le site de la commune : www.malville.fr / rubrique Ma Commune.



Dates des prochains conseils municipaux 2025 :
18/09, 13/11, 18/12

Séance du 27 février

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- RENOUVELLE** la convention d'occupation du domaine public avec ATC France pour une durée de 12 ans
- ACCEPTE** la proposition du futur acquéreur, **CÈDE** le tracteur John Derre pour un montant de 26 000 € et **RETIRE** ce véhicule et les masses de roues du patrimoine communal
- ACCEPTE** la proposition de la Société Souf machines, **CÈDE** le tractopelle pour un montant de 14 000 € et **RETIRE** ce véhicule du patrimoine communal
- CRÉE** des emplois et **MODIFIE** le tableau des effectifs
- AUTORISE** le recrutement temporaire d'agents contractuels pour assurer un fonctionnement optimal des services
- VOTE** le versement d'une subvention de 406 € à l'Office Intercommunal des Sports pour l'année 2025
- ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 000 € pour l'association syndicale des marais estuariens de Cordemais
- ACCEPTE** l'exonération exceptionnelle des loyers de février, mars et avril 2025 de la SARL Instant Natura
- APPROUVE** la constitution d'une servitude de passage de canalisation souterraine d'eau potable au profit de Atlantic'Eau, allée du pont Galissand, sur les parcelles cadastrales AE 249 et 251
- DONNE** un avis favorable sur le projet de PLUi arrêté.

Ma Commune

Les prochains ateliers "Seconde Vie"

La municipalité a mis en place, depuis 2024, des ateliers de réparation "Seconde Vie", portés par le comité ACE (Attractivité, Commerces, Entreprises).

L'objectif est de proposer un atelier de réparation d'objets (petit électroménager, vélo, informatique, couture, jouets en bois ...) et de réparer, ensemble, pour lutter contre le gaspillage.

Les prochaines dates

27 septembre / 18 octobre / 22 novembre

Entrée gratuite

C'est un lieu où l'on amène ses objets ne fonctionnant plus ; on apprend à réparer sur place avec des bricoleurs ou anciens professionnels, gratuitement sauf pièces, indique Patrick BRIAND, co-président du comité ACE.

La prochaine session aura lieu le 27 septembre, au complexe Serge Plée salle Athéna, de 14h à 17h.

Si vous avez des compétences en réparation, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles en contactant la Mairie par mail : secretariat@malville.fr



Evènements - Culture - Sport - Loisirs

Forum des associations et friperie

Evènement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroulera le samedi 6 septembre 2025 de 9h30 à 12h30 dans le complexe Serge Plée. Nouveauté cette année : l'association "Aid.ons pour Demain" organise une friperie en même temps que le forum et jusqu'à 18h au complexe Serge Plée.

Cet évènement permet au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, de rencontrer des bénévoles et de favoriser de nouvelles adhésions.

Venez nombreux à la rencontre des associations de la Commune et assistez à différentes démonstrations. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service animation et vie associative de la Mairie au 02 40 56 09 20.



Place à la Liberté : Spectacle de rue sur la Place de la Liberté le 12 septembre

La place de la Liberté deviendra un vaste terrain culturel pour le plaisir des petits et des grands le 12 septembre. Venez donc savourer ce moment de plaisir, de rires, en famille et entre amis. **Buvette et Food truck sur place dès 19h.**

Au programme

De 19h30 à 22h - SMSM : Sauveteurs en Mer Sans Moyens

Forme courte, ludique et interactive, "la SMSM recrute" propose une aventure dans un espace spécifique. En l'espace de 15 minutes, les joueurs vont vivre une aventure en haute mer et participer au nouveau recrutement de la SMSM. Clin d'oeil évident à la SNSM dont l'objectif est le sauvetage humain et matériel en mer, la SMSM, plus récente et dans l'air du temps des économies, est l'association des Sauveteurs en Mer Sans Moyens.

"La SMSM recrute" est un jeu interactif dans lequel les spectateurs deviennent le temps de leur mission, acteurs. Ils devront piloter un bateau en difficulté, tout en subissant les caprices des phénomènes météorologiques et marins...



À partir de 7 ans accompagnés.

Animation Orgue de Barbarie - Compagnie Moulin à Paroles

Le public sera invité à chanter ! Les plus costauds pourront s'essayer à tourner la manivelle... À coup sûr, ils vont faire un carton !



Civisme et Citoyenneté

Les nuisances sonores (extrait de l'arrêté officiel)

Considérant que la nécessité de règlementer les bruits susceptibles d'être dangereux, de porter atteinte à la tranquillité publique, de nuire à la santé de l'homme ou à son environnement,

ARTICLE 1^{er} : PRINCIPE GÉNÉRAL

« Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » Article R.1336-5 Code de la santé publique.

ARTICLE 2 : EXCEPTIONS

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits du voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent :

- Des infrastructures de transport et des véhicules qui y circulent,
- Des aéronefs
- Des activités et installations particulières de la défense nationale,
- Des installations classées pour la protection de l'environnement,
- Des ouvrages des réseaux publics et privés de transports et de distribution de l'énergie électrique soumis à la réglementation prévue à l'article 19 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie.

ARTICLE 3 : LES ACTIVITÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Sur les voies publiques, dans les lieux publics ou accessibles au public, y compris les terrasses, les cours et jardins de café, ne doivent pas être émis des bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère répétitif, ou par l'heure à laquelle ils se manifestent, quelle qu'en soit leur provenance.

Entrent dans le champ d'application du présent arrêté l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifices et les cyclomoteurs utilisés en dehors des infrastructures de transport et dans des conditions entraînant une gêne pour les riverains (dispositif d'échappement modifié, usage intempestif du moteur à l'arrêt).

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent arrêté :

- La fête nationale
- La fête du nouvel an
- La fête de la musique

ARTICLE 4 : LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les matériels, engins de chantier ou agricoles bruyants, utilisés pour les travaux publics ou privés devront être conformes à la réglementation en vigueur et être munis de dispositifs en bon état de fonctionnement pour assurer leur insonorisation.

Les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h00 à 7h00 ainsi que les dimanches et jours fériés.

Aucune dérogation n'est nécessaire si les travaux présentent un caractère d'urgence eu égard à la sécurité des personnes et des biens ou de force majeure.

ARTICLE 5 : LES ACTIVITÉS A CARACTERE PRIVÉ

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

De même, les occupants de locaux d'habitation et de leurs dépendances doivent prendre toutes les dispositions pour ne pas troubler le voisinage, notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électroménagers et/ou domestiques (radio, télévision, chaîne hi-fi, machine à laver... etc).

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...etc, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

ARTICLE 6 :

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, hors activités professionnelles ou agricoles, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptés en conséquence.

ARTICLE 7 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Préfet de Loire-Atlantique dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 8 :

La Directrice Générale des Services, le Commandant de Gendarmerie de Pontchâteau sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions de l'article L2122-29 du Code des collectivités territoriales.

Course de caisses à savon : dimanche 13 juillet , c'est reparti !

Le Conseil Municipal des Jeunes Malvillois organise une course de caisses à savon le 13 juillet 2025. Venez nombreux les encourager ! Départ du parcours (chronométré) : Place de la Liberté à partir de 14h (les essais commencent à 9h). Le parcours et les modalités sont consultables sur le site internet de la mairie www.malville.fr rubrique AGENDA.

Programme des animations :

Fanfare Guacamole Mambo

Organisée par l'association Evènement M : La fanfare Guacamole Mambo se produira à l'Espace Thalweg à 15h30 et 17h30.



Restauration

Place de la Liberté :

Buvette et restauration de 9 h à 18h - tenu par Société de chasse communale

Espace Thalweg : Buvette et restauration de 9 h à 18h - tenu par Evènement M



© ROMAIN MOTHE

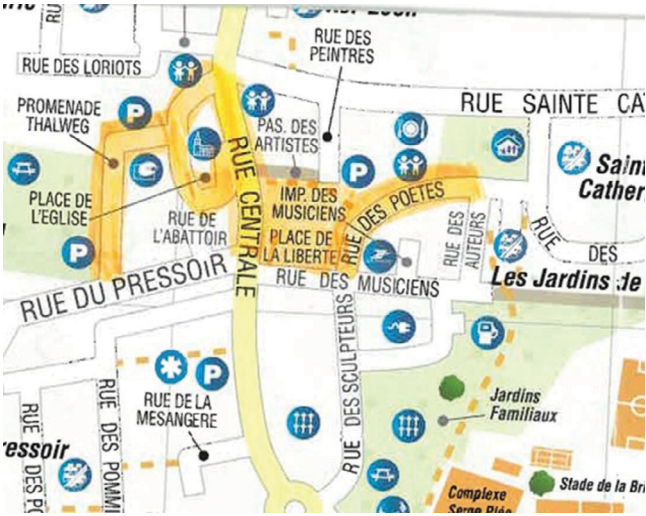
Les stationnements et la circulation seront modifiés du samedi 12 juillet au dimanche 13 juillet au soir.

Les stationnements interdits

Le stationnement sera interdit dès le samedi 12 juillet 18h00 – zones en orange.

- Place de l'église
- Promenade de Thalweg
- Place de la Liberté
- Rue des Poètes
- Rue Centrale entre le carrefour avec la rue Sainte Catherine et la rue des Musiciens
- Parking de l'école Sainte Marie
- Parking de l'école Maternelle Bleu de Ciel

Les riverains devront stationner leurs véhicules sur les autres parkings.



Les routes barrées et la déviation

Les rues suivantes seront interdites à la circulation le dimanche 13 juillet 2024 de 6h30 à 18h.

- Promenade de Thalweg
- Rue du Pressoir uniquement lors de la remontée des caisses à savon
- Rue de l'Abattoir
- Rue Centrale entre le carrefour avec la rue Sainte Catherine et la rue des Musiciens
- Rue des Poètes

Une déviation est mise en œuvre via la rue des Sculpteurs, la rue des Musiciens, la rue des Auteurs, la rue des Bérangeraies et la rue Sainte Catherine.

Déviation ← → Route barrée ■



Rappel : le feu d'artifice n'est plus organisé



L'intégralité des PV et arrêtés sont consultables sur le site de la commune : www.malville.fr / rubrique Ma Commune.

Nouveaux commerces

LE CLERC Élagage : une entreprise malvilloise engagée pour vos arbres et l'environnement

Je suis Nicolas LE CLERC, arboriste-grimpeur indépendant et fondateur de LE CLERC Élagage. Après 18 années dans les travaux publics, j'ai décidé de me recentrer sur un métier plus proche de mes valeurs et de la nature. Mon parcours m'a mené jusqu'à Lyon, où j'ai découvert le métier, avant de revenir dans notre région et de concrétiser cette passion par l'obtention du Certificat de Spécialisation Arboriste-Grimpeur.

Des interventions soignées et responsables

Chez LE CLERC Élagage, chaque intervention est pensée pour préserver la santé de vos arbres tout en assurant la sécurité des lieux : « Nous ne pratiquons pas de coupes abusives ou inutiles : chaque action est justifiée, réfléchie et réalisée dans le respect du végétal ».

« Nous utilisons principalement des outils à batterie et de l'huile biologique, et nous intervenons en grimpesur corde ou avec nacelle selon les besoins ».

Les services

- **Taille de formation des jeunes arbres** : anticiper les problèmes de structure, préparer un gabarit urbain ou paysager.
- **Tailles courantes** : éclaircie, remontée de couronne, taille d'adaptation.
- **Prévention des risques** : bois morts, branches cassées, haubannage statique.
- **Diagnostic sanitaire** : état de santé, présence de champignons ou parasites, conseil d'aménagement.
- **Estimation monétaire des arbres** : en cas de dégradation ou pour valoriser un patrimoine arboré, selon les normes « BAREMDELARBRE » (VIE/BED).
- **Abattage et rognage de souches** : tous types de situations, même contraintes.
- **Vente de copeaux de bois** (paillage, BRF, plaquette) et de bois de chauffage (chêne, autres essences, 30 à 50 cm).



Lutte biologique certifiée

Nous sommes également certifiés CERTIBIocide par l'État pour la lutte biologique contre les nuisibles :

- **Frelons asiatiques** : traitement des nids au Pyrèthre végétal et Terre de Diatomée.
- **Chenilles processionnaires** : brûlage des nids, pose d'écopièges.
- **Rats, fourmis** : solutions écologiques et efficaces, respectueuses de l'environnement.

Opter pour la lutte bio présente de nombreux avantages. Non seulement vous protégez la biodiversité de votre jardin, mais vous contribuez également à préserver l'équilibre écologique.

Contacts

- 📍 Zone d'intervention : de la périphérie nantaise (Carquefou) jusqu'à Trignac
- ✉ le.clerc.elagage@gmail.com
- 📘 Le Clerc élagage
- 🌐 www.le-clerc-elagage.com
- ☎ 06 33 69 35 85

TESSELEC, l'électricité de confiance avec Romain Tessier

Basé à Malville, Romain Tessier est électricien et gérant de TESSELEC, une entreprise artisanale spécialisée en travaux d'électricité générale et courant faible, en rénovation comme en construction neuve (maisons, extensions, locaux professionnels).

Les services

Il intervient pour tous types de prestations :

- Dépannages, ■ Rénovations complètes, ■ Pose d'interrupteurs différentiels...
- Mises aux normes, ■ Remplacements de tableaux,

Il travaille principalement chez les particuliers, mais aussi dans le tertiaire (comme les cabinets dentaires).

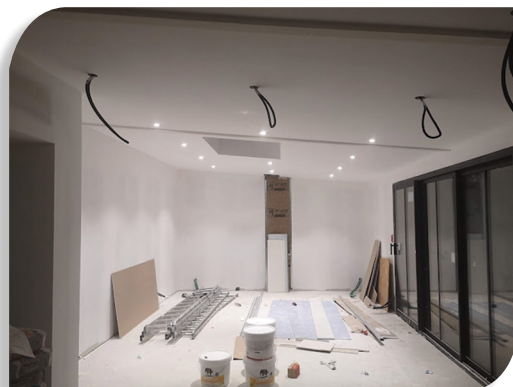
Formé à Nantes (BEP et Bac pro au lycée St Jean Baptiste de la Salle), Romain a lancé sa société en 2017 après plusieurs années d'expérience en entreprise.

Polyvalent, il collabore avec d'autres artisans du bâtiment (maçons, plombiers, plaquistes) et accorde de l'importance à la qualité du travail, à la propreté des finitions et au respect des normes. Il est principalement contacté par bouche-à-oreille ou via Google.

TESSELEC, c'est un service local, fiable et réactif pour tous vos besoins en électricité.



Électricité générale



Contacts

- ✉ contact@tesselec.fr
- ☎ 06 66 38 76 60

Les vignes au carré et le conseil sommelier en plus

« Des vignes au carré » est le nom de la nouvelle cave qui vous accueille à Malville au 34 rue de la Croix Blanche et propose plus de 250 références de vin, bières, spiritueux, thés et épicerie fine.

Après 22 ans en tant que chef sommelier dans le restaurant étoilé « La mare aux oiseaux » aux côtés d'Eric GUERIN, Cyril CARRÉ ouvre sa première cave à Malville et vous fait découvrir tous les secrets du vin.

« J'ai appris le vin en allant chez les vignerons. Aujourd'hui, je ne me fournis que chez les vignerons biodynamiques » informe Cyril CARRÉ.

250 références de vin et des ateliers

■ Ouvert du mardi au samedi (les jeudis et vendredis soir, venez faire une pause à la cave pour un after-work)

- ▶ Mardi : 15h30-19h ▶ mercredi : 13h -19h ▶ vendredi : 9h30-13h puis 15h30-20h
- ▶ jeudi : 9h30-13h puis 15h30-20h ▶ samedi : 9h30-19h

Contacts

- 📍 Cave « les vignes au carré », 34 rue de la Croix Blanche
- ☎ 09 54 28 91 64
- ✉ ccarre@lesvignesaucarre.fr
- 📘 Les Vignes au Carré
- 📷 [lesvignesaucarre](https://www.instagram.com/lesvignesaucarre)



Cyril CARRÉ, gérant de la Cave, et Patrick BRIAND, Adjoint au Maire en charge de l'attractivité, des commerces et des entreprises.

- Privatisation de la cave pour une soirée œnologique sur demande
- **Des ateliers œnologiques sont proposés 1 fois par mois, sur réservation :**
 - ▶ **Jeudi 18 septembre** : dégustation de vin autour du Chenin
 - ▶ **Jeudi 9 octobre** : les vins effervescents
 - ▶ **Jeudi 6 novembre** : dégustation de whisky français
 - ▶ **Jeudi 4 décembre** : les accords mets et vins

Terre d'Avenir



Installée récemment à Malville, l'entreprise Terre d'Avenir Paysagiste propose des services d'entretien et d'aménagement d'espaces extérieurs, pour les particuliers comme les professionnels, avec une vraie attention à l'environnement.

Des services sur-mesure pour tous vos extérieurs

L'entreprise s'attache à créer des espaces extérieurs harmonieux, fonctionnels et durables, en accord avec les envies et les contraintes de chacun.

Les particuliers, professionnels, entreprises, copropriétés et collectivités peuvent ainsi bénéficier d'un service de proximité, d'un accompagnement sur-mesure et d'un service de qualité.

Une entreprise tournée vers l'avenir... et les enfants

L'entreprise Terre d'Avenir, spécialisée dans l'aménagement paysager, s'investit activement pour sensibiliser les jeunes générations à la nature et à l'environnement. Convaincue que l'éducation à l'écologie commence dès le plus jeune âge, Terre d'Avenir est intervenue à l'école maternelle le 12 juin, dans le cadre d'un partenariat pédagogique. Avec pour objectif d'éveiller la curiosité des enfants, de développer leurs sens, leur faire découvrir le jardin et le potager et les aider à prendre soin de la nature.

Contacts

- ☎ 06 38 68 68 86
- ✉ terredavenirpro@gmail.com
- 📷 [terredavenirpaysagiste](https://www.instagram.com/terredavenirpaysagiste)



Un acteur local engagé

L'entreprise de paysage Terre d'Avenir a récemment prêté main forte au Club Cyclo VTT Malvillois pour une action de débroussaillage. Ce coup de pouce a permis de rendre les chemins plus praticables pour le Run du Sillon, un événement qui s'est déroulé le 24 mai.

Nos équipes ont apporté leur équipement professionnel pour dégager les sentiers, rendant ainsi l'accès plus facile et plus sûr pour les sportifs. C'est une façon pour Terre d'Avenir de soutenir les initiatives locales et de contribuer à l'entretien de nos espaces naturels, essentiels pour les activités de plein air de la commune.

Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires

Nettoyage de la commune

Initié par le conseil des jeunes, le nettoyage de la commune s'est déroulé le dimanche 27 Avril lors d'une matinée ensoleillée.

Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation. Force est de constater que les incivilités sont toujours présentes sur notre commune ainsi que les dépôts sauvages. Des déchetteries sont pourtant présentes sur le territoire de la CCES et des poubelles de tri sur la commune.

Cette matinée s'est terminée avec le verre de l'amitié.

Le rendez-vous est pris pour une autre matinée qui se déroulera le dimanche 28 Septembre, nous faisons appel aux associations qui veulent se joindre à nous afin d'élargir le périmètre de nettoyage.



Merci à tous nos jeunes citoyens pour cette matinée de sensibilisation environnementale.

Retour sur le festival Handiversité

La commune de Malville s'est associée au Festival Handiversité en proposant deux animations lors de ce festival :

■ Les élèves de CE1 de l'Orange Bleue ont pu participer à 10 ateliers de sensibilisation au handicap mené par l'équipe d'animation :

- 1 ■ Jeux en bois fabriqués par les personnes du pôle d'activités de la Soubretière de Savenay
- 2 ■ Peinture avec la bouche : création d'une fresque en utilisant seulement sa bouche pour dessiner
- 3 ■ Sarbacane : viser une cible avec une sarbacane et des flèches
- 4 ■ Braille : apprendre à écrire son prénom en braille
- 5 ■ Torball : jeu avec un ballon sonore et yeux bandés
- 6 ■ Langage des signes : apprendre à signer « bonjour je m'appelle... »
- 7 ■ Parcours fauteuil : manipuler un fauteuil via un parcours
- 8 ■ Memory tactile : memory les yeux bandés
- 9 ■ Parcours à l'aveugle : parcours les yeux bandés et guidé par un copain
- 10 ■ Débat philo : visionnage d'un petit documentaire sur le thème du handicap



Une matinée ludique en famille autour d'une chasse aux trésors a été proposée en partenariat avec les ateliers de Marion B.

Ce jeu a réuni une cinquantaine de personnes, petits et grands, enfants, parents, grands-parents, pour 2h de jeu : épreuves de réflexions, de motricité, de manipulations, défis sportifs, le tout sur le thème du handicap. Une jolie matinée sous un beau soleil et dans la bonne humeur.

Soutien aux AESH (Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap)

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, une action a été initiée par les RPE (Représentants de Parents d'Elèves) de l'école publique maternelle Bleu De Ciel. L'objectif est de venir en aide aux métiers de la petite enfance, notamment les AESH, ainsi qu'aux familles rencontrant des difficultés dans la prise en charge de leurs enfants en leur proposant soutien et écoute.

Aujourd'hui, les RPE poursuivent plusieurs objectifs :

■ Entrer en contact avec des familles de l'école maternelle et élémentaire souhaitant recevoir conseils et écoute sur la prise en charge de leur enfants (MDPH) ou encore, sur leur accompagnement actuel (AESH) ;

Pour échanger avec les RPE, vous pouvez les joindre à l'adresse électronique suivante, elle est consultée chaque semaine : rpe.maternelle.malville@gmail.com

- Les RPE vous garantissent anonymat et respect de votre situation personnelle ;
- Rédiger un guide à destination des familles et des métiers de la petite enfance contenant des informations pratiques avec conseils et astuces ;
- Soutenir des pétitions pouvant faire la différence, telle que celle-ci :

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/denonciation-du-manque-demoyens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap-et-rappel-des-obligationslegales-19617/>

Ecole l'Orange Bleue : Se dépasser pour une cause solidaire

Pour la quatrième fois le mardi 1^{er} avril 2025, le cross de l'école l'Orange Bleue s'est transformé en course parrainée pour défendre une belle cause.

"Prêter symboliquement son cœur aux enfants qui souffrent de problèmes cardiaques et récolter de l'argent pour qu'ils puissent être soignés" était le leitmotiv de cette édition 2025.

La semaine précédant la course, toutes les classes ont pu échanger avec deux membres de l'association "Mécénat Chirurgie Cardiaque". Les élèves ont appris que des enfants naissent parfois avec des malformations cardiaques graves et qu'ils ne peuvent pas toujours être opérés dans leur pays d'origine.

Le jour de la course, Ethan qui s'était fait opéré récemment est venu encourager les enfants ! Et l'école a récolté environ 2 640 euros de dons, grâce aux tours effectués par nos jeunes coureurs !

"Etre conscients de nos différences, les accepter, les apprécier."

Cette préoccupation est toujours centrale pour l'équipe enseignante qui cherche régulièrement des idées pour favoriser le respect et l'attention aux autres.

Ainsi, quelques jours avant la course, quatre classes ont bénéficié de l'intervention d'éducateurs spécialisés qui leur ont expliqué ce qu'est le handicap et ont pu répondre à leurs questions. Le jour de la course, les élèves ont retrouvé avec plaisir Brice qu'ils connaissaient déjà pour courir avec 9 adultes en situation de handicap, membres de l'ESAT de Savenay ou résidents à la MAS. Ce partenariat est le fruit d'un travail de collaboration entre l'équipe enseignante et Mme ONNILLON Gladys, Responsable des affaires scolaires à la mairie.

"Se dépasser physiquement, connaître ses limites mais faire son maximum avec fierté !" On n'oublie pas bien sûr, les valeurs générales du sport qu'il nous faut transmettre aux plus petits ! Les CP ont couru 8 minutes, les CE1 10 minutes, les CE2 15 minutes et les CM1-CM2 20 minutes. Bravo à tous !



Ecole Sainte-Marie

Ateliers d'immersion avec les assistantes Maternelles

Lundi 26 mai et lundi 2 juin, l'école Sainte Marie a accueilli l'association Les P'tits Petons malvillois (assistantes maternelles).

Lors de ces deux matinées, 8 assistantes maternelles accompagnées de leurs 25 enfants âgés de 1 à 3 ans et des élèves de PS/MS ont participé à plusieurs ateliers multi-âges. Au programme, des parcours en extérieur avec utilisation de tricycles, des parcours en intérieur, des jeux de construction, des ateliers de transvasement, pâte à modeler, puzzle...De belles matinées riches en partage !

Ateliers Foot

Au printemps, l'école Sainte Marie se met aux couleurs du foot ! En effet, les élèves de la grande section au CM2 ont eu la possibilité de découvrir la pratique du ballon rond, grâce à un partenariat avec le club de Savenay-Malville-Prinquiau.

Sur cinq séances s'étalant du 24 avril au 12 juin, nos enfants ont eu la chance d'être encadrés par deux éducateurs : Maxence et Quentin. Cette initiative a par ailleurs comme second objectif de développer la section féminine en attirant plus de filles !



Restaurant scolaire : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le restaurant scolaire continue sa lutte contre le gaspillage alimentaire avec l'acquisition d'un salad'bar 3 bacs. Deux bacs pour les entrées et un bac pour la salade. Les élèves constituent leur entrée (qui n'est pas obligatoire) comme ils le souhaitent et suivant leur appétit. Ils passent au self, prennent leur plateau, un ramequin et se servent eux même. Les entrées froides (carottes râpées etc...) ne sont pas assaisonnées, la vinaigrette faite maison et la mayonnaise sont à disposition à côté.

Ce qui est pris doit être mangé. Ce système a pour but de rendre les élèves encore plus autonomes, de gérer leur quantité et surtout d'éviter de jeter. Depuis le 2 Juin, les élèves apprécient ce nouveau fonctionnement et se sont vite adaptés. Au niveau gaspillage, une dizaine de ramequins ne sont pas vides sur 240 élèves passant au self, ce qui est très encourageant. À noter que d'autres actions suivront dans le cours de l'année afin d'arriver au minimum de gaspillage. Un grand merci aux agents de restauration qui sont partie prenante sur ce projet et qui, eux aussi, ont dû s'adapter à ce changement.



Environnement

Achat de matériels

L'équipe du pôle Technique s'est dotée d'une nouvelle pelleuseuse et d'un nouveau tracteur.

La polyvalence de la pelle à pneus s'emploie pour déplacer des matériaux, couper l'asphalte, creuser le sol, abattre des arbres, nettoyer des fossés, reboucher les trous, lisser le terrain. Elle permet d'effectuer des travaux de terrassement et assainissement, manutention, aménagements routiers. Elle est dotée d'une cabine pouvant exercer des rotations jusqu'à 360 °, d'un bras, d'un godet ainsi que d'une multitude d'équipements adaptables.

De la tonte au broyage d'accotement en passant par le creusement et le levage. Le tracteur est équipé pour recevoir une remorque agricole pour le transport d'outils ou de matériaux.



Dominique BAYO, adjoint au Maire en charge du patrimoine Communal entouré de son équipe, agents et responsable du service technique.

Espace Thalweg

Inauguration par le conseil des jeunes malvillois

Suite à l'aménagement de l'Espace Thalweg imaginé par le Conseil des Jeunes Malvillois, une inauguration est prévue le 20 septembre à 11h avec une exposition photos de l'Espace Thalweg d'hier à aujourd'hui. Ouvert à tous.

La piste de vélo est en cours d'aménagement.



Aménagement du chemin piéton



Pont en pierre

Aire de Jeux RECREA TY LOU

Inauguration de la plaque commémorative du don d'un séchoir à linge

C'est avec une grande émotion et une profonde reconnaissance que nous nous sommes réunis le lundi 19 mai à l'espace Récréa Ty Lou, pour inaugurer la plaque commémorative en l'honneur d'un geste qui restera dans la mémoire de notre commune. Le don d'un séchoir à linge à clocher tors par les enfants de Monsieur Marcel BOSSARD. La municipalité et moi-même remercions chaleureusement Monsieur & Madame Jacky BOSSARD, Monsieur & Madame Claudy BOSSARD, dont la générosité dépasse le simple acte matériel. Merci pour ce geste qui nous honore et qui inscrit votre nom dans l'histoire de notre commune. Merci également à l'entreprise IFM Enseignes pour la réalisation et le don de la plaque.

Martine LEJEUNE – Maire.



Expression politique

Au moment où nous imprimons ce numéro, nous n'avons pas reçu d'articles de la part des minorités.

Le saviez-vous ?

Cours de Yoga GRATUIT

1

Pliez vos jambes

2

Gardez le dos droit

3

Inclinez votre buste
ET
Ramassez la crotte de votre chien

Bonne relaxation !

Les déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Les excréments canins sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les parterres de fleurs, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est donc important que les personnes qui promènent leur chien se munissent de sac plastique pour ramasser les déjections.

Ce que dit la loi :

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Elles sont toutefois autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.

Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe.

Le montant de l'amende prévue dans ce cas est de 35 €.

Aimer les animaux, c'est aussi respecter les règles de savoir vivre pour tous. Avec quelques gestes responsables, maîtres et chiens peuvent montrer un comportement citoyen et permettre d'apprécier collectivement la compagnie de nos amis canins !

L'Orée du Bois - poursuite du projet

L'Orée du Bois à Malville : un quartier en devenir, la commercialisation est lancée !

Au cœur de Malville, le projet L'Orée du Bois entre dans une nouvelle phase : la commercialisation est désormais en cours. Conçu par le Groupe Lamotte avec l'agence TICA, ce nouveau quartier résidentiel propose une vision innovante de l'habitat périurbain : respectueux de son environnement, tourné vers le partage et ancré dans une démarche durable.

Situé rue des Musiciens, ce projet d'envergure à taille humaine prévoit la construction de 18 maisons en bois, réparties en trois petits hameaux appelés Métairies. Ces ensembles à l'architecture chaleureuse et sobre s'intègrent avec finesse dans le paysage boisé, offrant à leurs futurs habitants un cadre de vie apaisant et inspirant.

Un art de vivre pensé autrement

Plus qu'un simple lotissement, L'Orée du Bois invite à une nouvelle manière d'habiter. Ici, chaque logement bénéficie de son jardin et de ses espaces privatifs. Des placettes, des coins de verdure, des zones de détente : le site a été pensé pour s'adapter aux envies de ses résidents, aujourd'hui et demain.

Le plan de circulation limite l'usage de la voiture au strict nécessaire : chaque logement dispose de deux places de stationnement, mais une seule est directement accessible depuis la maison. Le reste des véhicules est stationné à l'entrée du site, afin de préserver la tranquillité des cheminements piétons et la sécurité des plus jeunes.

Des logements en bois confortables et responsables

T3, T4 ou T5... les maisons proposées à L'Orée du Bois se déclinent en plusieurs typologies, entre 75 et 109 m², avec la possibilité d'aménagements intérieurs modulables. Chacune d'entre elles est conçue en ossature bois, un choix qui s'inscrit à la fois dans une logique environnementale forte et dans le respect de l'identité paysagère du site.

Les performances thermiques sont au rendez-vous, avec des matériaux biosourcés de qualité (fibre de bois, ouate de cellulose), pour garantir confort de vie et économies d'énergie. L'ensemble du programme répond aux exigences de la RE 2020, et va même au-delà sur certains critères.

Un projet qui respecte son environnement

Inséré dans un écrin naturel préservé, le quartier fait la part belle à la biodiversité. Les clôtures, réalisées à partir des bois défrichés sur le site, remplacent les traditionnelles clôtures. Des continuités végétales ont été aménagées pour favoriser la faune locale, tandis qu'un système de récupération des eaux pluviales collectives permet une gestion raisonnée de l'eau.

La frange boisée à l'Est et au Sud du terrain a été conservée, assurant une transition douce entre la nature et les habitations. Les chemins doux qui la traversent inviteront à la promenade ou au simple plaisir de flâner.

Un projet à découvrir dès aujourd'hui

Avec le lancement officiel de la commercialisation, L'Orée du Bois entre dans une nouvelle étape. Les premières familles peuvent dès maintenant se projeter dans ce quartier innovant, à la fois paisible et vivant, à deux pas du centre-bourg de Malville.



Les 80 ans de la libération de la Poche de Saint-Nazaire : un devoir de mémoire

Plusieurs évènements ont été organisés sur la commune du 5 au 8 mai 2025 pour commémorer la Libération de la Poche de Saint-Nazaire.

5 mai : inauguration du panneau commémoratif - Place de l'église



Ce panneau s'inscrit dans le cadre du « Chemin de la mémoire » projet porté par l'association Mauricette pour retracer les événements qui se sont déroulés sur le territoire de la Poche de Saint-Nazaire ou sur les communes limitrophes de la ligne de démarcation, d'août 1944 au 11 mai 1945. Cette période de l'histoire a profondément marqué les Malvillois de l'époque. Le groupe d'histoire local de l'association Bouillon de Cultures a restitué leurs récits dans différents ouvrages sur l'histoire de la commune permettant ainsi la transmission de leur mémoire aux générations suivantes.

Le contenu du panneau, préparé par l'association Bouillon de Cultures en partenariat avec la municipalité, retrace des faits marquants survenus sur la commune et rend hommage aux victimes civiles et militaires des bombardements. À ces victimes de la période de la Poche, il faut ajouter l'assassinat de Jean-Marie HAUGMARD par un Allemand, reconnu uniquement dans l'après-guerre.

Le panneau a été inauguré par Martine LEJEUNE, Maire, et Romain MOTHES, Président Bouillon de Cultures avec Karine DANIEL, Sénatrice et Michel LEFORT Président de l'Association Mauricette. Deux témoins de la période de la Poche ont apporté leur récit devant un public venu en nombre :

■ Michel SÈVÈRE, Nazairien réfugié à Malville avec sa famille était logé dans les dépendances du Château de Bellaly (Château incendié par les allemands).

■ Janine MENAGER, Malvilloise, a perdu 3 membres de sa famille, victimes d'un obus tombé par la cheminée de leur maison dans le village de la Bourdière.



Du 5 au 8 mai : exposition proposée par l'association Bouillon de Cultures

Cette exposition retraçait les différents témoignages recueillis sur le vécu de la Poche mais aussi durant la guerre 1939-1945.

Un public nombreux dont environ 150 enfants des écoles Sainte Marie et L'Orange Bleue ont découvert l'exposition.

8 mai 2025

Revivez en image les temps forts de cette journée.



En donnant voix aux récits des malvillois, la compagnie Colin Muset a su captiver une centaine de spectateurs.



Moment d'émotion lors du chant Nuit et Brouillard, par des membres de la chorale Crescendo

ALFRED LE MERCIER – MEDAILLE D'OR DU MÉRITE

Merci à la section de l'U.N.C. de Malville-Mémoire au nom de qui j'ai pu souligner, avec beaucoup d'émotion : l'engagement, les qualités humaines, les actions fédératrices d'Alfred LE MERCIER et lui remettre la médaille d'Or du Mérite de l'U.N.C. sous les applaudissements de la centaine de Malvillois présents au Complexe à la suite des commémorations du 8 Mai.

Martine LEJEUNE – Maire.



Retrouvez le reportage photos sur www.malville.fr



Défilé de l'église au cimetière avec des membres de l'association Mauricette habillés en tenue d'époque.



La municipalité remercie l'ensemble des participants de ces événements et en particulier :

L'association Bouillon de Cultures, l'association Mauricette et les Malvillois qui ont participé au défilé en tenue d'époque, les membres de la chorale Crescendo pour les chants, la compagnie Colin Muset et le Conseil Municipal des Jeunes Malvillois.



Horaires de la mairie - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. (Possibilité de RDV pour l'Etat Civil en dehors des heures d'ouverture de la mairie).

Consultez les horaires des services sur www.malville.fr/ma-commune/vie-municipale/services-municipaux-812.html

Aire de déchets verts - Centre Technique Municipal - 26 rue de la Merlerie. **Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre les lundis et samedis.**

Medecins -19 rue Centrale

D^r Marie-Sophie RICHARD et D^r PRIVA. Sur RDV au 02 40 69 16 39

Pharmacie de garde - Consulter l'affichage sur la pharmacie ou téléphoner au 3237 (0,34 €/min)

Pôle paramédical - 19 bis rue centrale

Soins infirmiers : tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 8h30 à 9h, sans RDV.

Gardes assurées les dimanches et jours fériés.

Mmes LETORT et AUDOUIN : 02 55 10 55 99

Ostéopathe : Hervé BUQUEN – Sur RDV au 06 77 09 92 72

Kinésithérapeutes : Vincent CAGIN, Pascaline LINDÉ

ROBILLARD et Valérie SANCHEZ – Sur RDV au 02 40 56 44 96

Orthophoniste : Marie BRUNETEAU au 07 81 61 80 52

Thérapeute / Hypnothérapeute : Sandrine COQUEMONT-GABLIN. 6 place de la Liberté. 07 86 27 81 13

Assistante sociale - E.D.S (Espace Départemental des solidarités) Savenay : 02 40 56 91 80 (possibilité de visite à domicile).

Croix Rouge Française : distributions de colis alimentaires les vendredis de 14h à 16h30, sur RDV, pour les familles en difficulté. Inscriptions sur RDV les mardis matin de 9h à 12h. La vesti-boutique est ouverte à tout public le mardi : 9h30 à 12h / 14h - 16h30 et le vendredi de 14h à 16h30.

Croix Rouge Française - délégation de Savenay
26 Bd des Acacias - 44260 Savenay
Tél. : 02 28 01 42 65 / 06 89 77 87 66

Association pour le don de sang bénévole - les prochaines collectes de sang (sur rendez-vous) :

Samedi 26 juillet de 8h30 à 12h - Salle Équinoxe à Savenay / Samedi 20 septembre de 8h30 à 12h - Salle Équinoxe à Savenay / Jeudi 23 octobre de 16h30 à 19h30 - Salle Athéna à Malville

Marché local hebdomadaire - tous les samedis matin (8h30-13h) Place de la Liberté.

Etat Civil

Bienvenue

ROBERJOT FOUCHER Elya _____ 25 mars
LE MAREC Noah _____ 28 mars
HOUËT Ayden _____ 29 mars
BAILLEUL Emma _____ 11 avril

LEVARD Isao _____ 22 avril
GOMES Amàlia _____ 26 avril
DUBESSY Jasmine _____ 7 mai
SOUFFLARD Sia _____ 21 mai



Ils nous ont quittés

SAILLOUR Gilles (50 ans) _____ 27 mars
LARGE Charlotte (née VIALAIN) (95 ans) _____ 3 avril
NORMAND Monique née FORTUN (73 ans) _____ 13 avril
LE BORGNE Cédric (31 ans) _____ 19 mai

Félicitations

VANDENBROUCK Valentin et LOEUILLET Camille _____ 29 mars
GRASSET Mélanie et LEMARQUAND Fabien _____ 12 avril
DELASSALE Emilie et CONTE Anthony _____ 26 avril
GHERAIRI Kamel et BIRGAND Céline _____ 3 mai
SAURET Joris & ORÉAL Lena _____ 16 mai
GUERRIER Quentin et COLLIN Clémence _____ 24 mai
BEUCHER Benjamin et LE GLAND Noëlle _____ 7 juin

LOISEAU TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
LOCATION DE PELLE
TRACTO-PELLE
AVEC CHAUFFEUR
PARTICULIER - PRO

Le Brossais - 44260 MALVILLE
06 09 71 32 90
02 40 57 05 55 - Fax : 02 28 02 13 26

ACHAT & VENTE
ESTIMATION OFFERTE
Savenay, Malville & alentours

JULIA BRIARD
IMMOBILIER & aya

06 59 73 18 90

UN SERVICE SUR MESURE
DÉDIÉ À L'HUMAIN ET À
VOTRE SATISFACTION

FLORENT DEYRES
Conduire, une liberté à encadrer...

Enseignant de la conduite
Indépendant
Permis B

Me Contacter :
Portable
06.82.72.25.59
Mail
florentdeyres.secu.me@gmail.com

Harmonésens
Sophrologue Energéticienne

Pour Retrouver un quotidien apaisé et serein afin,
d'Harmoniser, Equilibrer votre mental et votre corps
un suivi personnalisé qui vous rendra autonome

07 68 71 74 03
@harmonesens44@gmail.com

Harmonesens Sophrologue Energéticienne

PEINTURE DÉCORATION RAVALEMENT

PEINTURE TOITURE - DÉMOUSSAGE TOITURE
IMPERMÉABILISATION FAÇADE
REVÊTEMENTS DE SOLS - VITRERIE

06 81 39 83 01 - MALVILLE

EFBÉ Peinture

Frédéric Blandin
Malville
06-95-83-66-22
efbepeintures@orange.fr

Peinture
Intérieur & Extérieur
Neuf
Rénovation

COUVERTURE - ZINGUERIE
TUILE - ARDOISE - BARDAGE
ISOLATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

GUEBER COUVERTURE

02 40 36 35 46 - www.guebercouverture.fr
contact@guebercouverture.fr
4 rue des Meuniers - MALVILLE
2 rue des Feronniers - ZI Les Dorices - VALLET

Site Internet et sur les Marchés

la Boutique des Epices
Chasseur d'Arômes
Créateur de Goûts
laboutiquedesepices.fr

Epices et Créations, Poivres rares
Fruits Secs, Olives et Tapenades
Livraison **GRATUITE** sur les communes du 44260
44260 MALVILLE 06.41.15.19.94

LABARRE AGENCEMENT

Menuisier agencier
06.13.67.86.70
cyril.labarre@hotmail.fr

Chatelier Jean-Louis
Terrassement, clôture, enrobé, pavage, arrachage de haie, tous travaux
de mini-pelle, démolition, dalle béton, engazonnement.

JLCTP Travaux paysager

jlctp@outlook.com 32, la cochinais
06.05.02.74.31 44260 MALVILLE
02.28.21.65.06

TESSÉLEC
Électricité générale
(Neuf, Rénovation)

Romain Tessier
4 rue des poiriers
44260 Malville

contact@tesselec.fr
06 66 38 76 60

TAXI LANGLAIS MALVILLE

06.74.54.02.14 ou 06.08.62.38.61

Transfert Gare Aéroport
Transport Privé ou Professionnel
Plis ou colis express
TRANSPORT MEDICAL ASSIS

Canifamily
Pension canine / Elevage canin

Vente de croquettes
Délivrance du permis de détention
6, le Brossais 44260 MALVILLE
06.50.52.86.98
www.canifamily.fr

Julie CHOTEAU BOURREAU
Conseillère en immobilier

06 22 78 24 87
julie.bourreau@iadfrance.fr
BOUEE et ses communes environnantes (44)

Suivez-moi f in iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Saint nazaire sous le numéro 839415833 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

ANDRÉ LEDUC
MENUISERIE • FERMETURE • DÉPANNAGE

TECHNICIEN
CONSEIL EN TRAVAUX

23 rue des Mimosas
44260 MALVILLE
07 87 04 86 89
andre.leduc44@gmail.com
www.andre-leduc-menuisier.fr

ker wall Maison d'hôtes à Malville

Un goûter d'anniversaire, un déjeuner
en famille, une soirée entre amis ?
Privatisez notre jardin et notre piscine !

www.kerwall.fr / contact@kerwall.fr / 06 50 08 37 41

FT DECO LOQUET

06 13 15 16 62

ftdeco.loquet@gmail.com

PEINTURE DÉCORATION
INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

Frank & Tony

Utile Supermarché

Du lundi au samedi 8h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés 9h à 12h30

MALVILLE - tél. 02 40 56 08 96

Ouvert 7J/7

relais colis

ML Maçonnerie
Neuf & Rénovation

MAÇONNERIE DE PIERRE
OUVERTURE DE MUR PORTEUR
REJOINTOIEMENT / AGRANDISSEMENT
GARAGE / TERRASSE / MUR ET MURET

mlmaconnerie@laposte.net 06 88 76 14 30 - 44260 MALVILLE

Rétrospective des événements municipaux

6 juin

Concert Longitude Loire

 Café-Théâtre



13 juin

Fête de la musique

 Espace Thalweg



Agenda

31

Juillet

5 juillet - 11h

Spectacle enfants

 Complexe Serge Plée

5 juillet - 13h30

Tournoi de pétanque

 Stade de la Brise

6 juillet - 9h

Festival Sillon de Bretagne

 Espace Thalweg

13 juillet

Course de caisses à savon

 Bourg + Espace Thalweg



Septembre

6 sept - 9h30 - 12h30

Forum des associations
et Friperie (jusqu'à 18h30)

 Complexe Serge Plée

7 septembre

Rallye moto

 Complexe Serge Plée

20 septembre

Inauguration de l'Espace Thalweg

 Espace Thalweg

12 septembre - à partir de 19h

Place à la Liberté

 Place de la Liberté



21 septembre

Course à Pied

 Complexe Serge Plée

28 septembre

Les Virades de l'Espoir

 Complexe Serge Plée

28 septembre

Tournoi de Molkky

 Terrain stabilisé

Directeur de la publication : Madame le Maire
Solenne GERARD, Adjointe à la communication /
Manuel GRIMAUD, conseiller délégué à la communication
Mise en page : Mairie de Malville
Photos : ISTOCK, Pixabay, CCEstuaire et Sillon
Tirage : 1700 exemplaires
Impression : Imprimé avec des encres végétales par GROUPE
IMPRIGRAPH - LE SILLON

 PanneauPocket



www.malville.fr



Magazine imprimé sur du papier recyclé et issu de forêts gérées durablement avec des encres sans solvant.



Rue de la Merlerie • 44260 MALVILLE
Tel : 02 40 56 42 61 • Fax : 02 40 56 04 97
www.malville.fr

